



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 06 mai 2019

Les cités éducatives en Seine-et-Marne



M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et M. Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont présenté jeudi 2 mai 2019 l'ambition des cités éducatives et dévoilé la liste des territoires éligibles au label « Cité éducative ». L'ambition de ces cités est de créer une alliance éducative : fédérer tous les acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'en faire des lieux de réussite républicaine.

Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne, en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, avait soumis à la présélection deux territoires, situés à Melun (quartier Plateau de Corbeil – Plein Ciel) et à Meaux (quartier Beauval - Dunant). Ces territoires remplissaient les critères définis par les ministères de l'Éducation nationale et de la Ville à savoir : la population, la rénovation urbaine, les établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP) et réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), la concentration de difficultés socio-éducatives ou de sécurité.

En Seine-et-Marne, seul le quartier melunais figure parmi les sites présélectionnés. S'agissant du quartier Beauval - Dunant à Meaux, la dynamique actuelle fera l'objet d'un accompagnement et d'un soutien particulier, notamment au titre des divers dispositifs de la politique de la ville, tels que la création de postes d'adultes-relais ou l'utilisation de postes du Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), la mise en place de l'École ouverte ou encore d'ateliers Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE).

Il revient désormais aux collectivités de s'engager dans cette démarche, au travers de l'élaboration d'une stratégie territoriale ambitieuse et partagée. L'État sera là pour les accompagner avec près de 100 millions d'euros engagés sur les trois prochaines années à l'échelle nationale et l'engagement de toute la communauté éducative.

Pour aller plus loin :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/05_-mai/41/3/DP-cites-educatives_1117413.pdf

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr